

(25 sept. 2015)

## L'accompagnement de la Branche Séculière SS.CC.

### DES STATUTS DE LA BRANCHE SÉCULIÈRE

**26.** Chaque communauté laïque SS.CC. sera accompagnée par une communauté religieuse SS.CC. ou par un frère ou une sœur désignée.

1. L'accompagnement des communautés laïques SS.CC. se fait, d'une façon générale, par tous les frères et sœurs qui vivent dans la Zone où se trouvent les laïcs SS.CC. Cet accompagnement se manifeste par la prière pour les membres de la BS, par le fait de se préoccuper sur ce qu'ils vivent, par la participation aux activités de la BS, etc.
2. D'une façon particulière, l'accompagnement se fait à travers les religieux ou religieuses SS.CC. dûment choisis par leurs Supérieurs Majeurs pour ce service. Ce dernier dure aussi longtemps que les Supérieurs Majeurs le leur demandent.
3. Les Supérieurs Majeurs doivent s'assurer que les religieux(es) nommé(e)s comme accompagnateurs(trices) aient du temps et une préparation pour prester son service. Les Supérieurs(es) Majeurs(es) tâcheront d'informer le Secrétariat Général de chaque nomination d'accompagnateur(trice) pour la mise à jour de l'INDEX de la BS.
4. Dans le cas où une communauté de la Branche Séculière n'a plus la possibilité d'avoir un(e) accompagnateur(trice) de façon permanente (pour raison de distance géographique, etc.), les Supérieurs(es) Majeurs(es) nommeront un(e) religieux(se) de référence pour accompagner les laïcs SS.CC. dans la mesure du possible.

### Attitudes de l'accompagnateur(trice)

1. Sentir l'accompagnement des laïcs SS.CC. comme une mission ; savoir qu'on est envoyé(e) par la Congrégation ; qu'on est en train de rendre un service dans le cadre de la communauté majeure ; que ce n'est pas une tâche personnelle, mais celle de la Congrégation ; qu'on n'est pas le « propriétaire » de la BS, si non un serviteur, une servante.
2. Être convaincu(e) de l'importance du partage de notre Charisme SS.CC. avec les laïcs, en croyant en l'action de l'Esprit Saint sur eux et en voyant l'itinéraire SS.CC. comme un chemin valable pour suivre le Christ aujourd'hui.
3. Vivre sa propre vocation SS.CC. avec gratitude et joie, en aimant la Congrégation, en croyant à l'importance du Charisme.
4. Valoriser et promouvoir le rôle des laïcs dans l'Église et leur capacité d'évangéliser.

5. Aimer les laïcs de la BS, spécialement chaque personne, dans la mesure où le laïcat a sa propre réalité, en y mettant son cœur, son énergie, son esprit de service... et son temps.
6. Accueillir, valoriser, respecter et promouvoir le protagonisme de laïcs SS.CC. ; être sensible à leurs droits et devoirs, à leurs initiatives, à leurs suggestions...
7. Vivre la communion avec les laïcs SS.CC. en participant à la vie de leurs communautés de manière cordiale et active, et non se limiter à ce qui est formel ou structural.
8. Savoir respecter le processus en ce qui caractérise la vie des laïcs (famille, travail, relations sociales...) ; savoir tous les enjeux et conséquence d'un engagement dans la BS.
9. Savoir écouter humblement et être proche d'eux ; les accueillir fraternellement et avec tout son cœur
10. Être attentifs aux besoins de membres des communautés des laïcs, surtout les plus « faibles »
11. Être une présence sur qui tout le monde peut compter ; promouvant la participation de tous(tes), en fomentant une ambiance de liberté et de coresponsabilité.
12. Savoir encourager, motiver et en invitant les laïcs à accueillir l'action de l'Esprit Saint, à s'ouvrir à la réalité du monde, de l'Église avec créativité et ingéniosité
13. Prendre soin de sa propre formation permanente, avec une attention particulière à la théologie, à l'histoire et à la spiritualité SS.CC., à la pratique de l'accompagnement personnel et du groupe.

### **Tâches de l'accompagnateur(trice) SS.CC.**

1. L'accompagnateur(trice) participe intensément à la vie de la communauté des laïcs, assistant seulement aux activités correspondant à sa tâche, tout en respectant le programma établi ensemble avec les laïcs.
2. Il (elle) sert de lien de connexion entre la BS et les frères et sœurs SS.CC. en veillant à ce qu'il y ait toujours une bonne relation.
3. Il (elle) sera en contact avec d'autres accompagnateurs(trices) de sa zone (Communauté Majeure, pays, etc.). Il est aussi souhaitable que les accompagnateurs(trices) d'une même zone aient des réunions pour partager les expériences, pour réfléchir ensemble, pour promouvoir certaines initiatives, etc.
4. Il (elle) sera en contact avec l'Équipe d'animation spirituelle de la BS, en collaborant dans la mise en pratique du Plan d'action, en maintenant les informations mutuelles, etc.
5. Il (elle) informera les Supérieur(e)s Majeur(e)s de la vie des Communautés de la BS de son Secteur. Il (elle) profitera des assemblées, Chapitres, etc. pour informer sa

Communauté Majeure de la vie de son Secteur. Un autre moyen efficace est l'usage de moyen de communication qu'utilise chaque Communauté Majeure.

6. Il (elle) veillera à ce que les membres de la BS soient invités à certains événements significatifs de la Congrégation (assemblées, professions religieuses, fêtes de la Congrégation). Il (elle) veillera aussi à ce que les frères et sœurs SS.CC. répondent aux invitations lancées par la BS.

### ***A l'intérieur de la BS***

7. L'animation, la préparation des activités de la BS dépendent des laïcs eux-mêmes. L'accompagnateur(trice) ne donnera son aide que pour mener à bon port ce qui est prévu ou programmé.
8. Le rôle du/de l'accompagnateur(trice) n'est pas celui de coordonner la vie de la communauté de la BS, ni encore moins d'autres services propres aux laïcs.
9. Il (elle) informera les membres de la BS des événements importants de la vie des frères et sœurs. Il promouvra les informations mutuelles à travers les moyens de communications que nous avons (Site Web, Blog, Facebook, Bulletins ou Revues de la BS ou de la Communauté Majeure, etc.).
10. Il (elle) pourra donner main forte à la formation initiale et permanente de la BS, en accord avec les orientations de la communauté local, de la Congrégation, de l'Église locale et universelle.
11. Il (elle) veillera, avec les coordinateurs laïcs SS.CC., à ce que chaque Secteur ait un Règlement, un Plan de formation initiale, un Livre de Registre, conformes à ce que demandent les Statuts de la BS. Il (elle) collaborera, dans la mesure du possible, pour que chaque secteur de la Branche séculière fasse les démarches auprès des autorités civiles de son pays pour être reconnu avec son règlement et ses statuts propres.<sup>1</sup>
12. Il (elle) fera partie du « Comité mixte » existant dans chaque Secteur. Ledit Comité est composé du frère et de la sœur délégués par leur Communauté majeure ou Région et du coordinateur laïc, accompagné d'un autre membre laïc du secteur. S'il y a plus d'un frère ou d'une sœur qui accompagnent la BS, seulement un frère et une sœur seront membres. Ce comité est responsable de la mise en œuvre des procédures d'admission des candidats et de la célébration des engagements dans la Branche séculière. Ce comité sera aussi responsable de la tenue du registre des engagements pour chaque secteur.<sup>2</sup>
13. Il (elle) veillera à ce que les membres de la BS se maintiennent dans l'orientation charismatique de la Congrégation. Il (elle) accompagnera les laïcs/laiques SS.CC. pour qu'ils (elles) fassent l'évaluation de leur engagement dans la mission.

---

<sup>1</sup> Chapitres Généraux 2006, document « Branche Séculière » : Recommandation sur l'organisation des Secteurs de la BS, n° 9.

<sup>2</sup> Chapitres Généraux de 2006, document « Branche Séculière » : Recommandation sur l'organisation des Secteurs de la BS, n° 7 et 8.

## **Quelques défis et ressources**

- Les accompagnateurs(trices) ont d'autres responsabilités. Ce qui rend parfois difficile le fait d'être tout le temps dans leur service d'accompagnement.
- Certains accompagnateurs(trices) se sentent seuls dans leur service, sans trop d'appui de la Communauté Majeure ou d'autres frères et sœurs.
- Il y a parfois un manque de coordination entre les différents accompagnateurs(trices) de la BS du même Secteur.
- Dans certains endroits, il y a une distance géographique grande entre les Communautés de la BS et celles qui doivent les accompagner. Ce qui demande un effort supplémentaire à celui (celle) qui doit les accompagner.
- Une autre difficulté, ce que nous utilisons parfois notre façon de penser, d'agir, de décider (propre à la vie religieuse) et les appliquer à la BS, sans tenir compte de la réalité concrète des laïcs (exigences du temps, les besoins familiaux, l'utilisation d'argent, etc.).
- C'est une grande chance pour un(e) accompagnateur(trice) de trouver un support dans sa communauté religieuse, bien qu'il (elle) soit celui (celle) qui accompagne la BS.
- Partager avec d'autres accompagnateurs(trices), même de façon sporadique ou encore mieux structurée, est une bonne chose.
- C'est aussi une grande joie pour certains frères ou certaines sœurs qu'il y ait un frère ou une sœur accompagnant la BS. Ainsi il se joue, à la fois, la complémentarité et la singularité de la BS dans notre Congrégation.
- La joie de savoir que la Projet de Vie d'une communauté des laïcs SS.CC. prenne en compte la présence et l'aide d'un frère ou d'une sœur qui les accompagnes.
- La joie de savoir qu'il y a maintenant, dans le Site Web de la Congrégation, du matériel ou des documents liés à la BS.
- La joie d'un contact permanent avec l'Équipe d'Animation Spirituelle de la BS.